

Partie officielle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **67 (1938)**

Heft 13

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle.* — *Société fribourgeoise des Maîtres de gymnastique.* — *Nouvelles maisons d'écoles.* — *A propos de gymnastique.* — *Plan d'un centre d'études.* — *La radio à l'école.* — *Société des institutrices.* — *Adieux.* — *Bibliographies.* — *Pro Juventute.*

PARTIE OFFICIELLE

Renouvellement de brevets.

La Commission cantonale des études, statuant sur les résultats des examens pour le renouvellement du brevet de capacité des instituteurs et institutrices, a délivré le certificat d'aptitude pédagogique à MM. Aloys Brodard, à Matran ; Gérard Burgy, à Givisiez ; Marcel Carrel, à Villaraboud ; Auguste Frésey, à Autafond ; Marcel Grandjean, à Granges (Veveyse) ; à M^{lles} Jeanne Barras, à Bonnefontaine ; Eugénie Monney, à Zénauva ; Yvette Ruffieux, à Vaulruz. Elle a renouvelé pour une nouvelle période le brevet de M^{lles} Marie Dévaud, à Dompierre ; M.-Louise Humbert, à Noréaz ; Maria Murith, à Rossens ; Renée Noyer, à Sugiez (Vuilly-le-Bas) ; Myriam Ratusinska, à Fribourg et Thérèse Seydoux, à Vaulruz.

Radio scolaire.

L'activité de la Radio scolaire en Suisse romande poursuit son développement. La Commission a tenu séance à Lausanne, sous la présidence de M. Louis Jaccard, chef de service au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, jeudi 3 novembre. Les feuillets de documentation relatifs aux émissions scolaires de la saison d'hiver 1938-39 continuent à être publiés par série.

Nous prions une fois de plus tous les membres du corps enseignant primaire et secondaire, qui utilisent en faveur de leurs élèves un appareil de radio et qui suivent au moins l'une ou l'autre des émissions scolaires, de s'annoncer à M. F. Barbey, chef de service, qui leur enverra régulièrement les feuillets de documentation, fort intéressants d'ailleurs.



Société fribourgeoise des Maîtres de gymnastique

Cours de gymnastique d'hiver et de ski, 1938



D'entente avec la Direction de l'Instruction publique, il sera organisé un cours de gymnastique d'hiver et de ski.

Lieu : Les Paccots sur Châtel-St-Denis.

Durée : 6 jours.

Indemnité journalière : 4 fr.

Indemnité de nuit : 3 fr. 20.

Frais de voyage : III^{me} classe, aller et retour.

Envoyer les inscriptions, jusqu'au 1^{er} décembre 1938, à Monsieur Goumaz, Gérard, instituteur, à Corminboeuf.

Observation : Les inscriptions des instituteurs et des institutrices habitant les régions montagneuses de notre canton seront d'abord prises en considération.

Au nom de la S. F. M. G.

Le secrétaire :

H. MAILLARD.

Le Président :

GÉRARD GOUMAZ.



Nouvelles maisons d'écoles



Au cours du dernier été, les communes de Siviriez et de Murist ont achevé la construction de nouveaux bâtiments scolaires, à la fois hygiéniques et confortables. De plus, aux classes primaires, ont été annexées des écoles ménagères.

Ces localités méritent d'être hautement félicitées pour leur compréhension du progrès et pour leur générosité.